

**Résultats détaillés de l'enquête sur la
participation électorale
2007-2008**

Paris, le 19 mai 2009

Présentation de l'enquête.....	1
Champ	2
Tirage de l'échantillon	2
Principes généraux	2
Précisions complémentaires.....	3
La « non réponse » en 2007	4
Une « non réponse » limitée.....	4
Les Français inscrits dans les centre de vote à l'étranger	5
Traitement de la non réponse partielle	5
Calage sur marges (constitution de la variable de pondération PONDER)	6
La « non réponse » en 2008	10
6,1% des individus suivis en 2007 n'a pas été retrouvé.....	10
Calage sur marges (constitution de la variable de pondération PONDER08)	10
Enrichissement avec des informations de l'échantillon démographique permanent	12
Avertissements et conseils d'utilisation.....	13
Bibliographie.....	14
Annexe 1 - Description du fichier des résultats détaillés	15
Annexe 2 - Format des variables	17

Présentation de l'enquête

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'INSEE réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale Informatique et liberté (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant des votants systématiques, des abstentionnistes systématiques et des électeurs plus ou moins intermittents. D'abord nationales, ces opérations sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales.

L'enquête participation 2007-2008 porte sur l'élection présidentielle et l'élection législative de 2007 et sur les élections municipales de 2008. Pour cela, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'INSEE. Ce fichier permet de contrôler les inscriptions sur les listes électorales et entre autre il permet d'éviter les inscriptions multiples : quand une personne s'inscrit dans une commune, par exemple à la suite d'un déménagement, l'Insee en est informé par un avis envoyé par cette commune ; à son tour, il informe l'ancienne commune d'inscription pour qu'elle procède à sa radiation. Ce fichier ne sert pas à établir les listes électorales. Il peut donc exister de légers écarts entre le nombre d'inscrits dans la liste électorale de la commune et le nombre d'inscrits au fichier de l'Insee pour cette commune.

La participation aux élections a ensuite été relevée par les agents de l'INSEE en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins. En 2007, la participation de 39 434 personnes a pu ainsi être suivie. 6,1% d'entre elles n'ont pas été retrouvées sur les listes des élections municipales de 2008, soit en raison de décès, soit suite à un déménagement. 37024 personnes ont donc pu être suivies sur les trois élections de 2007-2008.

Le fichier national des électeurs comporte peu d'informations sociodémographiques (l'âge et le genre, la commune de naissance et le lieu d'inscription). D'autres informations (diplôme, situation familiale, etc.) sont obtenues par un rapprochement avec l'échantillon démographique permanent, qui rassemble les bulletins d'état-civil et les bulletins de recensement d'un centième de la population. Ces informations proviennent alors du recensement de 1999.

Champ

L'enquête sur la participation électorale concerne les électeurs inscrits en France métropolitaine pour l'élection présidentielle de 2007, les élections législatives de 2007 et les élections municipales de 2008.

Tirage de l'échantillon

Principes généraux

Le tirage de l'échantillon a été réalisé selon les mêmes principes que ceux retenus pour l'enquête sur la participation électorale 2002-2004 : tirage à deux degrés, avec d'abord un tirage stratifié à probabilités inégales de communes puis, dans chaque commune, un tirage d'un échantillon de taille fixe d'électeurs.

La base de tirage utilisée est un extrait du fichier national des électeurs de l'INSEE : extrait limité aux personnes potentiellement dans l'échantillon démographique permanent (on parle ensuite d' « électeurs EDP » pour désigner ces personnes).

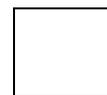
Le fichier national des électeurs évolue de façon continu en fonction des avis d'inscription ou de radiation des listes et des avis de décès parvenant à l'INSEE. L'extrait a été réalisé au début du mois de mars 2007, de façon à prendre en compte la campagne de révision des listes précédant les élections présidentielles.

Les strates de tirage sont constituées par le croisement des régions et des tailles d'unité urbaines (communes rurales / communes d'unités urbaines de moins de 200 000 habitants/ communes d'unités urbaines de plus de 200 000 habitants).

Les communes sont tirées strate par strate, selon des probabilités inégales, en fonction du nombre d'électeurs EDP inscrits dans la commune. En conséquence, la répartition de l'échantillon régional entre les communes par taille d'unités urbaines est proportionnelle à la répartition des électeurs EDP selon ces mêmes strates. De ce fait, l'échantillon n'assure pas une taille d'échantillon suffisante pour diffuser des résultats régionaux selon la taille d'unité urbaine.

Le choix de privilégier la répartition la plus proportionnelle possible vise à limiter la dispersion des poids.

Pour les mêmes raisons, la taille de l'échantillon par région est fixée de façon à assurer un nombre minimum d'électeurs pour permettre la diffusion de données régionales, tout en



tenant compte de la répartition des électeurs EDP entre région. En d'autres termes, la taille d'échantillon retenue pour les grosses régions est plus importante que celle retenue pour les petites régions.

Une fois les communes sélectionnées, les individus ont été tirés en privilégiant des échantillons communaux de taille fixe pour limiter la variance des estimateurs : 7 individus dans les communes rurales, 30 individus dans les communes des petites unités urbaines, 100 individus dans les communes des grandes unités urbaines. En pratique, dans un grand nombre de communes, le nombre d'électeurs EDP est inférieur à ces seuils. Ces seuils n'ont toutefois pas été réduits pour limiter les coûts de collecte : les abaisser aurait multiplié le nombre de communes dans l'échantillon.

Taille de l'échantillon initial par région

	Jeunes inscrits	Autres	Ensemble
Alsace	79	1494	1573
Aquitaine	94	2002	2096
Auvergne	58	1578	1636
Basse-Normandie	57	1438	1495
Bourgogne	53	1477	1530
Bretagne	79	2002	2081
Centre	96	2042	2138
Champagne-Ardennes	59	1491	1550
Corse	31	1300	1331
Franche-Comté	79	1486	1565
Haute-Normandie	72	1453	1525
Île-de-France	330	3308	3638
Languedoc-Roussillon	68	1529	1597
Limousin	47	1435	1482
Lorraine	58	1515	1573
Midi-Pyrénées	73	1597	1670
Nord-Pas-de-Calais	101	2486	2587
Pays de la Loire	78	1999	2077
Picardie	71	1461	1532
Poitou-Charentes	58	1505	1563
Provence-Alpes-Côte d'Azur	148	2270	2418
Rhône-Alpes	150	2358	2508
Total	1939	39226	41165

Précisions complémentaires

1. Pour limiter le nombre de déplacements en préfectures, certains départements ont été exclus du tirage.

2. Pour limiter le nombre de déplacements en sous-préfectures lors des élections municipales de 2008, un tirage d'arrondissements a été opéré dans certains cas, région par région. Pour cela, des groupes de deux ou trois arrondissements semblables ont été formés puis un tirage à probabilités inégales selon le nombre d'électeurs EDP a été réalisé pour n'en conserver qu'un parmi les deux ou trois. Les critères de proximité retenus sont : la répartition des électeurs EDP de l'arrondissement selon la taille d'unité urbaine et le taux de participation aux élections régionales de 2004.



3. Les électeurs âgés de plus de 115 ans, qui correspondent vraisemblablement dans la plupart des cas à des décès non repérés, ont été exclus de la base. Plus précisément, pour des raisons de délai, le tirage des communes a été effectué selon des probabilités inégales basés sur le nombre d'électeurs EDP sans filtre sur l'âge. Le tirage des individus a été effectué après suppression des électeurs de plus de 115 ans.

4. La probabilité de tirage des « nouveaux inscrits » a été multiplié par deux pour disposer d'un échantillon suffisant au niveau national sur cette population. Le « nouvel inscrit » est défini comme l'électeur qui n'a qu'une seule situation électorale dans le fichier et qui s'est inscrit en 2006, ou les inscrits d'office de 2006.

La « non réponse » en 2007

La « non réponse » correspond dans le cas de l'enquête à l'impossibilité de retrouver les personnes échantillonnées sur les listes électorales. Le traitements de la non réponse et le calage sur marge ont été effectué une première fois à l'issue des scrutins de l'année 2007, permettant la publication de premiers résultats dans l'*Insee première* n° 1169 de décembre 2007 (« La participation électorale en 2007 : la mémoire de 2002 », Stéphane Jugnot). Un second traitement a eu lieu à l'issue du scrutin municipal de 2008. Le fichier d'enquête propose donc deux variables de pondération : variable PONDER pour 2007 et PONDER08 pour le suivi 2007-2008.

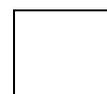
Une « non réponse » limitée

Sur 41 165 individus retenus dans l'échantillon, 1473 n'ont pas été retrouvés sur les listes électorales à l'élection présidentielle, soit 3,6%. Aux élections législatives, 1583 individus n'ont pas été retrouvés, soit 3,8%. En combinant les deux scrutins, 1 684 individus, soit 4,1% de l'échantillon, n'ont pas été retrouvés à un moment ou à un autre. Parmi eux, 1 257 sont manquants aux quatre tours des deux scrutins, 115 à trois tours, 201 à deux tours, 111 à un seul tour. Dans trois quarts des cas, la non réponse est donc totale et dans les autres cas, la non réponse est généralement importante. Seuls les individus où une seule information est manquante ont été redressés. Dans les autres cas, la correction a été prise en compte implicitement dans le redressement par calage sur marges.

Comportement de l'échantillon aux scrutins de 2007

Présidentielles : vote aux 2 tours	31986	77.70	31986	77.70
Vote au 1er tour	1792	4.35	33778	82.06
Vote au 2e tour	1819	4.42	35597	86.47
Pas de vote	4095	9.95	39692	96.42
Non retrouvé	1473	3.58	41165	100.00
Législatives : vote aux 2 tours	16211	39.38	16211	39.38
Vote au 1er tour et pas de 2d tour	4869	11.83	21080	51.21
Vote au 1er tour	3103	7.54	24183	58.75
Vote au 2e tour	2882	7.00	27065	65.75
Pas de vote (2 tours)	9301	22.59	36366	88.34
Pas de vote (1 tour)	3216	7.81	39582	96.15
Non retrouvé	1583	3.85	41165	100.00

La tranche d'âges 18-24 ans est la moins concernée par la non réponse (moins de 1,5% de non repérés). Entre 25 ans et 74 ans, le taux de non retrouvés oscille *grosso modo* entre 2% et 4%. Il augmente ensuite avec l'âge : entre 4,5 et 5,7% pour les 75-79 ans et les 80-84 ans, entre 12% et 14% pour les 85-99 ans ; plus de 75% pour les centenaires, ce qui peut renvoyer à la question du repérage des décès. De ce fait, il est conseillé, pour les résultats



selon la tranche d'âge, de limiter le champs de l'exploitation, par exemple aux moins de 85 ans.

Il existe aussi des différences entre région. Pour l'élection présidentielle, la proportion de non retrouvés oscille entre 1,8% (Aquitaine et Auvergne) et 4,8% (Basse-Normandie), avec une pointe à 6,3% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour les élections législatives, la proportion de non retrouvés oscille entre 1,9% (Auvergne) et 5,7% (Haute-Normandie), avec une pointe à 6,7% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 7% (Aquitaine).

Dans un nombre restreint de cas, les personnes n'ont pas été retrouvées en raison de la non disponibilité des listes d'émargement. Pour les autres, il peut s'agir de personnes décédées, de personnes mal identifiées (erreur sur le nom, la date de naissance), ou d'erreur humaine dans la collecte. S'ajoute le cas des Français inscrits dans des centres de vote à l'étranger.

Les Français inscrits dans les centre de vote à l'étranger

Les Français résidant à l'étranger peuvent, s'ils le souhaitent, voter ou non en France. Cela suppose qu'ils y soient inscrits sur des listes électorales. Plusieurs choix peuvent s'offrir à eux. Voter en France pour toutes les élections qu'elles soient locales ou nationales ; ne voter qu'à l'étranger (pour élire leur représentant à l'Assemblée des Français de l'étranger, l'élection présidentielle et les référendums) ou être inscrits à la fois sur les listes consulaires pour les élections nationales (et l'élection des représentants des Français de l'étranger) et sur les listes communales pour les élections locales., Dès que les électeurs résidant à l'étranger décident de voter en France pour l'une ou l'autre des élections, leur nom figure quand même sur les listes d'émargement, avec la mention de l'inscription dans un centre de vote à l'étranger. Inscrits sur des listes métropolitaines, ils figurent aussi dans le fichier national des électeurs de l'INSEE. Par contre, pour ceux votant à l'étranger pour le scrutin présidentiel, il n'était pas possible de connaître leur comportement lors de ce scrutin et ils sont donc hors champ de l'enquête ;

En pratique, la base de sondage utilisée ne permettait pas de repérer ces personnes mais il était possible de récupérer l'information sur les listes d'émargement. 179 personnes concernées ont ainsi été repérées dans l'échantillon, représentant 207 000 personnes en appliquant le poids de tirage, la plupart (143) ont été considérés comme « non votant » aux élections présidentielles par les enquêteurs ; 22 comme « non repérées » et 14 comme ayant voté à au moins un tour.

Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, l'écart entre les inscrits en France métropolitaine pour les élections présidentielles et les inscrits pour les élections législatives est de 242 000. Si cet écart s'explique essentiellement par es Français inscrits à la fois sur les listes électorales et les listes consulaires, l'essentiel aurait bien été repéré lors de la collecte. Au regard du nombre d'inscrits, l'écart restant n'est pas de nature à biaiser les résultats. Les personnes repérées comme inscrites sur les listes consulaires sur les listes d'émargement ont donc été exclues du fichier.

Traitement de la non réponse partielle

Un comportement de participation électoral a été imputé aux 111 personnes « non retrouvées » à un seul des quatre tours de scrutin : 14 pour le premier tour de l'élection présidentielle, 13 pour le second tour, 53 pour le 1er tour des élections législatives, 31 pour le second tour.

Le principe de l'imputation consiste à tirer au hasard et sans remise un comportement parmi les personnes collectées :

- qui ont eu le même comportement de participation aux trois tours de scrutin pour



- lesquelles il n'y a pas de non réponse ;
- qui sont dans la même tranche d'âges ;
- qui appartiennent à la même strate de tirage (région* taille d'unité urbaine en trois catégories).

Dans pratiquement tous les cas, le tirage peut s'effectuer parmi plusieurs personnes éligibles. Dans trois cas, aucun individu n'avait le même profil que la personne non répondante. Pour eux, la condition d'âge a été assouplie.

In fine, 39 434 individus, soit 95,8% de l'échantillon initial, sont disponibles dans la base pour des analyses nationales et régionales sur la récurrence du vote, à partir des caractéristiques disponibles dans le fichier national des électeurs, le genre et l'âge. Au niveau national, une analyse des « nouveaux » inscrits est également possible (ils ne sont pas assez nombreux pour une utilisation régionale)

Calage sur marges (constitution de la variable de pondération PONDER)

Un calage sur marges a ensuite été réalisé, avec la macro CALMAR (logiciel SAS). Celle-ci permet de se caler soit sur des répartitions d'effectifs et un effectif total, soit sur des effectifs.

Les variables utilisables sont principalement :

- la répartition selon le genre, selon l'âge ou selon la stratification utilisée pour le tirage (tranche d'unités urbaines * région), en se calant sur des marges fournis par le fichier national des électeurs ;
- les taux de participation aux différents tours de scrutin, en se calant sur les informations transmises par le ministère de l'intérieur. Le calage peut se faire sur les effectifs ou les taux nationaux ou régionaux.

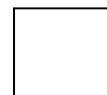
Les variables testées ont été choisies en cohérence avec les choix réalisés lors de l'opération précédente :

- au niveau national : tranche d'âges quinquennale et genre, ou croisement du genre et des tranches d'âges décennales ; répartition entre nouveaux inscrits et autres ; taux de participation à chacun des tours du scrutin (pour le deuxième tour des législatives, la variable comporte trois modalités : pas de second tour, vote, abstention).
- au niveau régional : la répartition des inscrits entre strates et la participation à chacun des tours.

Les effectifs totaux ne sont pas identiques pour chacune des variables retenues : du fait des Français inscrits dans les centres de vote à l'étranger pour les élections présidentielles, des radiations et des inscriptions entre les différents scrutins et les différents tours, le nombre d'inscrits varie d'un scrutin à l'autre dans les statistiques du ministère de l'intérieur. Le nombre d'inscrits en France métropolitaine était ainsi :

- 42 091 840 au 1er tour de l'élection présidentielle ;
- 42 092 246 au 2e tour de l'élection présidentielle (écart de 78 avec les résultats du conseil constitutionnel) ;
- 42 333 928 au 1er tour des élections législatives.

Comme déjà indiqué, les effectifs du fichier national des électeurs de l'Insee, qui a servi de base pour le tirage de l'échantillon, sont également différents : 41 906 337 dans la base de sondage.



Le calage sur marge a donc été réalisé en utilisant des répartitions en structure et l'effectif total du 1er tour des élections présidentielles publié par le ministère de l'intérieur. Il convient donc d'éviter de publier des effectifs totaux d'inscrits à partir de l'enquête. Il est préférable de se reporter aux données du ministère de l'intérieur pour cela.

La multiplication des variables peut créer des colinéarités et rendre la convergence de CALMAR difficile. Le calage sur les taux de participation au niveau régional à partir des informations communales transmises par le ministère de l'intérieur s'est avéré impossible. Plus précisément, au mieux, il n'était possible que de se caler sur la participation régionale pour un seul des quatre tours de scrutin, sans que cela n'améliore alors la qualité du calage pour les autres tours de scrutin. L'information sur la participation régionale n'a donc pas été retenue.

Comme il n'y a pas de calage sur les taux de participation, tour par tour, scrutin par scrutin, au niveau régional, il convient d'être attentif dans la publication de taux de participation directement comparables aux taux publiés par le ministère de l'intérieur.

Différents calages ont été testés. Six sont présentés ici :

- calage 1 : nouvel inscrit ou non (niveau national) / genre (niveau national) / tranche d'âges détaillée (niveau national) / strate de tirage
- calage 2 : nouvel inscrit ou non (niveau national) / genre * tranche d'âges non détaillée (niveau national) / strate de tirage
- calage 3 : genre*tranche d'âges non détaillée (niveau national) / participation à chacun des tours des différents scrutins (niveau national)
- calage 4 : genre*tranche d'âges non détaillée (niveau national) / participation à chacun des tours des différents scrutins (niveau régional) / nouvel inscrit ou non (niveau national) / strate de tirage
- calage 5 : calage en deux étapes (en 2004, le calage a été fait en trois étapes successives). Un premier calage sur marge est réalisé sur les informations de la base de sondage (= calage 2). Un second calage est ensuite réalisé sur la participation à chacun des tours des différents scrutins : participation au 1er tour des législatives (niveau régional) / participation à chacun des autres tours des différents scrutins (niveau national)
- calage 6 : genre * tranche d'âges non détaillée (niveau national) / nouvel inscrit ou non (niveau national) / participation au 1er tour des législatives (niveau régional) / participation à chacun des autres tours des différents scrutins (niveau national)



Distribution de la distorsion de poids (ratio poids final / poids initial)

	Calmar1	Calmar2	Calmar3	Calmar4	Calmar5	Calmar6
100% Max	4.401079	1.875079	1.232016	1.934161	1.213168	1.734183
99%	1.737479	1.734069	1.166138	1.740878	1.150220	1.523391
95%	1.342470	1.355706	1.117140	1.361573	1.085542	1.366325
90%	1.253113	1.250263	1.102959	1.254528	1.058217	1.232310
75% Q3	1.146212	1.147655	1.067930	1.146598	1.029868	1.132875
50% Median	0.966476	0.964885	1.041979	0.967716	0.993298	0.983424
25% Q1	0.916882	0.919018	1.019977	0.917518	0.971561	0.922194
10%	0.882689	0.885157	1.004360	0.883700	0.947482	0.885830
5%	0.858961	0.861726	0.994673	0.859462	0.934890	0.865906
1%	0.811754	0.813360	0.988873	0.809939	0.911010	0.809319
0% Min	0.758861	0.770497	0.970689	0.750398	0.902140	0.769481
Mean	1.039533	1.039765	1.048649	1.039960	1.002426	1.035932
Std Deviation	0.19034	0.17979	0.03812	0.18096	0.04591	0.15487
Convergence	OK	OK	Approximative	OK	Approximative	Approximative

Attention : pour le 5e calage (« Calmar5 », la comparaison est calculé par rapport au poids issue de la 1ère étape, donc des poids issus du 2e calage, « Calmar2 »).

Dans les différents cas, les distorsions de poids apparaissent limitées et de même ampleur. Quand la convergence n'est approximative (3e, 5e et 6e calage), les écarts entre les marges de référence et les marges estimées sont minimes.

Au niveau national, quand le calage ne s'appuie pas sur les informations sur la participation du ministère de l'intérieur mais seulement sur les informations de répartition des inscrits par sexe et âge ou strate, le taux de participation est estimé de façon assez bonne (1er et 2e méthode de calage), à 0,5 point près maximum. Les taux de participation régionaux sont estimés de façon moins précise.

Les six méthodes aboutissent à des écarts au niveau régional entre le taux de participation estimé et le taux de participation observé qui, mesurés en point, sont plus forts pour les élections législatives que pour les élections présidentielles, mais du même ordre de grandeur dans les différentes approches. Ils sont en fait légèrement plus faibles lorsqu'on se cale sur les résultats régionaux de participation pour un des quatre tours de scrutins mais l'amélioration est minime et rien ne permet de justifier de privilégier un des quatre tours de scrutin.

Les différentes méthodes conduisent à des écarts légers entre le nombre d'inscrits estimés et le nombre d'inscrits observés (cette comparaison n'est faite que pour le 1er tour des élections présidentielles qui sert de référence pour le total). Le calage sur les effectifs inscrits au fichier national des électeurs au niveau des strates ne suffit pas puisque les informations du fichier de l'Insee peuvent différer légèrement des listes électorales, d'autant que des filtrages ont été opérés sur l'âge. Ce point conforte la nécessité d'utiliser l'enquête pour des informations structurelles et non pour des comptages.



Les effectifs inscrits au 1er tour des élections présidentielles estimés dans les différents systèmes de pondération

	Ministère intérieur	CALMAR4	CALMAR3	CALMAR2	CALMAR1	CALMAR5	CALMAR6
Alsace	1 224 214	100,2	100,2	100,2	100,2	100,1	100,1
Aquitaine	2 259 374	100,3	94,0	100,3	100,3	99,9	99,9
Auvergne	999 418	100,2	118,5	100,2	100,2	99,7	99,7
Basse-Normandie	1 070 864	99,9	111,9	99,9	99,9	99,7	99,7
Bourgogne	1 173 337	100,2	112,2	100,2	100,2	99,8	99,8
Bretagne	2 314 115	99,6	113,3	99,6	99,6	99,8	99,8
Centre	1 781 364	100,6	106,4	100,6	100,6	99,8	99,8
Champagne-Ardenne	928 447	99,4	87,5	99,4	99,4	99,8	99,8
Corse	206 394	92,4	108,1	92,4	92,4	99,4	99,4
Franche-Comté	813 500	99,7	115,1	99,7	99,7	99,9	99,9
Haute-Normandie	1 277 849	100,1	110,4	100,1	100,1	99,8	99,8
Languedoc-Roussillon	1 817 772	99,9	109,7	99,9	99,9	99,9	99,9
Limousin	552 897	99,8	113,1	99,8	99,8	99,6	99,6
Lorraine	1 659 124	100,0	113,5	100,0	100,0	99,8	99,8
Midi-Pyrénées	2 012 692	98,6	87,9	98,6	98,6	99,9	99,9
Nord-Pas-de-Calais	2 854 532	100,5	113,4	100,5	100,5	99,8	99,8
Pays de la Loire	2 517 517	99,9	105,2	99,9	99,9	99,9	99,9
Picardie	1 324 496	99,7	111,4	99,7	99,7	99,8	99,8
Poitou-Charentes	1 281 612	99,5	108,8	99,5	99,5	99,7	99,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 291 943	100,5	88,6	100,5	100,5	100,2	100,2
Rhône-Alpes	4 035 035	99,7	73,1	99,7	99,7	100,0	100,0
Île-de-France	6 695 344	100,5	93,4	100,5	100,5	100,6	100,6
	42 091 840	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

In fine, c'est la 4e méthode qui a été retenue, par homogénéité avec les informations privilégiées pour le calage dans le passé et pour retrouver les taux de participation nationaux. Le tableaux ci-dessous donne la distribution des poids finaux par région et pour la France métropolitaine. Au niveau national, la distribution de la pondération finale est comparable à celle disponible dans l'enquête de 2002.

Distribution des poids finaux

LIBREG	Effectifs	Max	P99	P90	P75	P50	P25	P1	Min	Moy.	Ecart-type	CV
Alsace	4 798	1 978	1 509	818	664	618	295	281	814	413	51	
Aquitaine	10 849	3 533	1 807	1 216	978	749	407	374	1 133	660	58	
Auvergne	4 615	2 040	964	851	461	378	210	170	626	366	58	
Basse-Normandie	3 920	2 379	1 202	747	620	551	326	281	751	420	56	
Bourgogne	7 076	3 206	1 286	960	597	466	394	239	795	512	64	
Bretagne	3 259	2 983	1 791	1 342	879	805	451	409	1 157	558	48	
Centre	5 169	2 553	1 692	899	746	542	303	268	870	496	57	
Champagne-Ardenne	7 667	2 615	1 231	764	422	372	158	154	635	564	89	
Corse	1 345	1 302	239	143	105	69	7	6	150	208	138	
Franche-Comté	2 825	2 550	857	517	398	360	200	181	542	415	77	
Haute-Normandie	4 953	2 568	1 244	967	775	691	342	323	890	428	48	
Languedoc-Roussillon	12 111	3 973	1 695	1 204	901	870	477	442	1 166	740	63	
Limousin	3 045	2 926	530	341	301	201	131	101	381	421	111	
Lorraine	11 991	3 781	1 852	1 053	888	751	413	341	1 100	774	70	
Midi-Pyrénées	9 917	4 784	2 535	1 481	899	814	450	289	1 240	827	67	
Nord-Pas-de-Calais	6 185	5 000	1 733	1 083	968	886	472	451	1 145	617	54	
Pays de la Loire	7 721	3 687	1 783	1 207	1 087	965	516	495	1 241	572	46	
Picardie	7 272	3 152	1 449	1 030	656	606	329	316	914	581	64	
Poitou-Charentes	5 952	2 898	1 453	906	614	579	322	305	838	498	59	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 267	3 167	2 840	1 433	1 291	1 197	627	585	1 473	611	41	
Rhône-Alpes	10 346	4 722	2 227	1 744	1 553	1 336	723	690	1 678	813	48	
Île-de-France	10 016	7 821	2 268	1 849	1 779	1 717	913	527	1 945	1 055	54	
Ensemble	12 111	3 857	1 807	1 360	893	603	84	6	1 067	771	72	



La « non réponse » en 2008

6,1% des individus suivis en 2007 n'a pas été retrouvé

L'enquête sur la participation électorale en 2008 a été réalisée sur l'échantillon des 39 434 personnes dont le comportement de participation avait pu être suivi au cours des scrutins présidentiels et législatifs de 2007. 6,1% des individus suivis en 2007 n'ont pas pu l'être en 2008. Le suivi en panel sur les trois scrutins (présidentiel, législatif et municipal) s'appuie donc sur un échantillon de 37 015 individus.

Comme en 2007, la consultation des listes d'émargement n'a pas été possible dans un nombre limité de cas, certaines n'ayant pas été transmises ou conservées dans les sous-préfectures, d'autres ayant été transmises au tribunal à la suite de contestations (16 communes, soit 155 individus concernés). En dehors de ces cas, certains électeurs ont pu ne pas être retrouvés à la suite d'un déménagement, d'une radiation ou pour d'autres raisons. Au total : 2410 individus n'ont pas été retrouvés sur les listes au premier tour ; 1032 individus n'ont pas été retrouvés sur les listes au second tour, dont 9 avaient été repérés au 1er tour. Finalement, 2419 individus sont donc supprimés de l'échantillon de l'enquête 2008 faute de connaître leur participation aux deux tours.

Une analyse rapide des individus non retrouvés montre que :

- l'attrition est relativement bien répartie sur toutes les régions ;
- il y a davantage de personnes non retrouvées chez les jeunes, notamment les 25-39 ans et chez les très âgés. Une plus grande mobilité géographique en début de vie active pour les premiers, et les risques de décès ou de passage en institutions pour les seconds, peuvent expliquer cette sur représentation.
- les personnes non retrouvées avaient tendance à moins participer aux élections en 2007 que les autres, d'où un biais possible dans le sens d'une légère surestimation du vote systématique ;
- il y a un peu plus de personnes non retrouvées dans les pôles urbains.

Calage sur marges (constitution de la variable de pondération PONDER08)

Les taux de participations aux élections municipales de 2008 obtenus sans pondération ou avec la pondération issue du calage sur marge initial (variable PONDER) sont proches des taux de participation réels. Pour le premier tour des élections municipales, le taux de participation des retrouvés s'établit à 67,3% sans pondération et 66,1% avec la pondération de 2007 (variable PONDER). Pour le second tour, le taux de participation des retrouvés ayant eu un second tour s'établit à 65,1% sans pondération, et 64,2% avec la pondération. Selon le ministère de l'intérieur, le taux de participation des municipales 2008, pour la France métropolitaine s'établit à 66,60% au 1er tour et 64,97%, au second tour. Les taux du ministère de l'intérieur ont été utilisés pour le calage sur marges destiné à la construction de la variable de pondération du panel 2007-2008 (variable PONDER08).

Ce calage est effectué avec la macro CALMAR et la méthode du *raking ratio*, en utilisant des marges de répartition et un effectif total. L'effectif total retenu est le même que pour l'enquête de 2007 : le nombre d'inscrits au 1er tour de l'élection présidentielle en métropole publié par le ministère de l'intérieur. Il utilise les mêmes marges qu'après la collecte de 2007, auxquelles s'ajoutent les taux de participation métropolitains aux deux tours des élections municipales de 2008 au niveau métropolitain.



Les répartitions utilisées pour les marges sont donc :

- la participation métropolitaine à chacun des deux tours de l'élection présidentielle, selon le ministère de l'intérieur ;
- la participation métropolitaine à chacun des deux tours de l'élection législative, selon le ministère de l'intérieur (en tenant compte aussi de la part des inscrits non concernés par un second tour) ;
- la répartition des inscrits métropolitains par sexe et tranche d'âges dans le fichier national des électeurs ayant servi de base de sondage pour l'enquête de 2007 ;
- la répartition des inscrits métropolitains par strate de tirage des communes pour l'échantillon, selon le fichier national des électeurs ayant servi de base de sondage pour l'enquête de 2007 (croisement de la région et de la taille de l'unité urbaine) ;
- la répartition des inscrits métropolitains entre les nouveaux inscrits de fin 2006 et les autres, selon le fichier national des électeurs ayant servi de base de sondage pour l'enquête de 2007 ;
- la participation métropolitaine à chacun des deux tours des élections municipales, selon le ministère de l'intérieur - la part des inscrits non concernés par un second tour ne provient pas du ministère de l'intérieur, contrairement aux élections législatives ; les données détaillées transmises par le ministère concerne en effet les seules communes de plus de 3500 habitants, dans lesquelles les élections se font sur des listes et sans panachage ; on a donc utilisé l'estimation des personnes non concernées par l'enquête ;

La variable de pondération de la base d'études de l'enquête de 2007 (PONDER) est prise comme variable initiale dans le calage. Le rapport de poids entre la variable de pondération finale, après calage (PONDER08), et la pondération initiale (PONDER) est compris entre 0,87 et 1,35. La distribution ci-dessous montre une distribution du rapport concentrée autour de la médiane, proche de 1.

100% Max	1.352552
99%	1.219913
95%	1.168290
90%	1.142421
75% Q3	1.100223
50% Median	1.059185
25% Q1	1.025316
10%	0.997030
5%	0.972797
1%	0.935271
0% Min	0.877947

La déformation des poids « initiaux » étant faible, la distribution des poids au sein de chaque région est peu modifiée par rapport à celle de l'enquête de 2007.

Le changement de pondération conduit à modifier légèrement les résultats issus de l'enquête de 2007. Les principaux résultats nationaux issus de l'enquête de 2007 restent très proches de ceux que l'on peut calculer à partir de la pondération 2008, sur les personnes retrouvées en 2008. Au niveau régional, les taux de participation à chacun des quatre tours de scrutin des élections de 2007 montrent peu d'écart.



Ecart en point sur les taux de participation :

"répondants 2008, pondération 2008" / "répondants 2007, pondération 2007"

LIBREG	Présidentielles		Législatives	
	1er tour	2e tour	1er tour	2e tour
Alsace	-0,11%	-0,22%	0,28%	0,99%
Aquitaine	-0,83%	-0,77%	0,04%	0,14%
Auvergne	0,56%	0,18%	0,45%	-0,08%
Basse-Normandie	0,03%	0,12%	0,07%	0,13%
Bourgogne	0,57%	0,23%	0,29%	0,10%
Bretagne	-0,31%	-0,06%	0,05%	-0,33%
Centre	0,00%	-0,43%	-0,06%	0,75%
Champagne-Ardenne	0,98%	1,39%	1,06%	0,68%
Corse	-0,03%	-1,22%	0,32%	-1,91%
Franche-Comté	0,21%	0,41%	0,40%	0,32%
Haute-Normandie	0,19%	0,53%	0,79%	1,18%
Languedoc-Roussillon	0,45%	0,68%	0,42%	-0,02%
Limousin	-0,25%	-0,20%	-0,51%	-0,26%
Lorraine	0,13%	0,04%	-0,33%	-0,22%
Midi-Pyrénées	-0,18%	-0,49%	0,38%	-0,25%
Nord-Pas-de-Calais	-0,70%	-0,43%	-0,31%	-0,70%
Pays de la Loire	0,18%	0,34%	-0,05%	0,26%
Picardie	0,10%	-0,11%	-0,13%	-0,07%
Poitou-Charentes	-0,43%	-0,39%	-0,03%	-0,48%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-0,19%	-0,27%	-0,65%	0,34%
Rhône-Alpes	-0,06%	-0,04%	-0,33%	-0,59%
Île-de-France	0,36%	0,33%	0,04%	0,22%
Ensemble	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

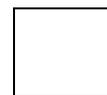
Enrichissement avec des informations de l'échantillon démographique permanent

Le choix de limiter la base de sondage aux personnes potentiellement dans l'échantillon démographique permanent permet d'enrichir la base d'études d'informations sociodémographiques contenues dans l'échantillon démographique permanent, les plus récentes disponibles étant alors celles collectées lors du recensement de 1999. L'information n'a donc pas pu être récupérée pour toutes les personnes de l'échantillon et est relativement ancienne.

Sur 567 278 personnes EDP dans le fichier national des électeurs considérées comme inscrites en 2007, 511 512 (90,15%) ont pu être rapprochés avec l'échantillon démographique permanent. 55 897 individus n'ont pas pu être rapprochés. Parmi eux :

- 2 415 sont nés en métropole (soit 0,5% des inscrits nés en métropole)
- 9 006 sont nés dans les DOM (soit 59,7% des inscrits dans ce cas)
- 2 575 sont nés dans les TOM (soit 98,5% des inscrits dans ce cas)
- 41 901 sont nés à l'étranger (soit 91,9% des inscrits dans ce cas)

Si on se limite à l'échantillon exploitable de l'enquête, il n'a pas été possible d'associer des informations du recensement de 1999 pour 4 431 personnes, soit 11%.



L'exploitation des informations sociodémographiques issues du recensement de 1999, peut être très légèrement biaisée. Elle exclut notamment la plupart des personnes nées à l'étranger.

Avertissements et conseils d'utilisation

- Deux variables de pondération sont disponibles. La variable PONDER est à privilégier pour l'étude des scrutins de 2007 ; la variable PONDER08 est à utiliser pour les études prenant en compte le scrutin de 2008.

- L'échantillon a été constitué de façon à permettre des analyses nationales relativement détaillées. Il n'est en revanche pas possible d'étudier de façon détaillée les comportements au niveau régional.

- Pour les analyses par tranche d'âges, il convient d'être prudent pour ce qui concerne les personnes d'âge élevé qu'il est conseillé de regrouper, par exemple les 85 ans et plus.

- L'exploitation des informations sociodémographiques issues du recensement de 1999, peut conduire à des résultats légèrement biaisés. Elle exclut notamment la plupart des personnes nées à l'étranger et les personnes absentes du territoire en 1999.

- Les taux de participation régionaux aux scrutins diffèrent de ceux publiés par le ministère de l'intérieur, qui font foi. Il convient d'en tenir compte dans la communication de résultats issus de l'enquête, dont l'objectif principal reste l'analyse de la récurrence du vote.

- L'enquête doit être utilisée pour calculer des informations en structure plutôt que des effectifs.

- En cas de publication de tableaux et graphiques, il convient de préciser la source : « Insee, enquête sur la participation électorale 2007-2008 ».



Bibliographie

S. Jugnot, « La participation électorale en 2007 : la mémoire de 2008 », *Insee première*, n°1169, décembre 2007

A. Desesquelles, « La participation électorale au printemps 2004 : un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les scrutins », *Insee première*, n°997, décembre 2004.

F. Clanché, « La participation électorale au printemps 2002 », *Insee première*, n°877, janvier 2003.

F. Héran, « Les intermittences du vote, un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee première*, n°546, septembre 1997.

F. Héran, Rouault D., « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », *Insee première*, n°414, novembre 1995.

Jean Morin, « La participation électorale d'avril 1988 à mars 1989 », *Données sociales 1990*, Insee.

Jean Morin, « La participation électorale d'avril 88 à mars 89 », *Insee première*, n°32, juillet 1989.

Jean Morin, « La moitié des électeurs potentiels n'ont pas voté aux élections de juin 1984 », *Économie et statistique*, n°176, Insee, avril 1985.

Jean Morin, « La participation électorale dans les grandes villes aux élections municipales de mars 1983 », *Économie et statistique*, n°165, Insee, février 1984.

Jean Morin, « Un français sur dix ne s'inscrit pas sur les listes électorales », *Économie et statistique*, n°152, Insee, février 1983.



Annexe 1 - Description du fichier des résultats détaillés

PONDER **Poids à utiliser pour des études se limitant à l'année 2007 (pondération 2007, champ des personnes retrouvées à tous les scrutins de 2007)**

PONDER08 **Poids à utiliser pour des études se limitant à l'année 2008 ou sur le panel 2007-2008 (pondération 2008, champ des personnes retrouvées à tous les scrutins de 2007 et de 2008)**

INFORMATION DE GESTION

IDENT Identifiant non signifiant
POIDS Poids de tirage
RGES Code région de gestion (code Insee)
STRATE Strate de tirage
SELECT Select=1 si la personne a été retrouvée en 2008, 0 sinon (dans ce cas, ponder08=0) ;

INFORMATION DE ZONAGE

CATEG_UU Distinction urbain rural (libellés en clair)
CATEG_AU Zonage en aire urbaine (libellés en clair)
LIBREG Libellé de la région (libellés en clair)
REG Code région (code Insee)

CARACTERISTIQUES ISSUES DU FICHIER NATIONAL DES ÉLECTEURS (EXHAUSTIVES)

SEXE Sexe (1 : homme, 2 : femme)
TRAG07 Tranche d'âge quinquennale (libellés en clair)
JEUNINS 1=Inscrits récents (après le 31 août 2006), 0 sinon

PARTICIPATION ÉLECTORALE

PART_L participation aux législatives 2007 (voir format infra)
PART_L1 1er tour législatives
 1=vote; 2= non vote
PART_L2 2e tour législatives
 1=vote; 2= non vote 9= pas de 2e tour

PART_M participation aux municipales en 2008 (voir format infra)
M1 1er tour municipales
 1=vote; 2= non vote
M2 2e tour municipales
 1=vote; 2= non vote 9= pas de 2e tour

PART_P participation aux présidentielles en 2007(voir format infra)
PART_P1 1er tour présidentielles
 1=vote; 2= non vote
PART_P2 2e tour présidentielles
 1=vote; 2= non vote

PART_S02 Variable de synthèse, comparable à celle présente dans le panel 2002-2004 (voir format infra)
PARTIC02 Variable de synthèse détaillée (idem)

CARACTÉRISTIQUES ISSUES DU RECENSEMENT DE 1999

ATTENTION : Seulement pour les personnes appariées avec l'EDP et recensées en 1999 (biais sur les personnes nées en dehors de la métropole EDP)
Les formats (donc les modalités) sont précisés dans les page suivantes.

ZUS99 Habitant dans une zone urbaine sensible
NET99 Niveau d'étude (voir format infra)
ETUD99 Inscription pour étude (voir format infra)
CS24_99 Catégorie socioprofessionnelle en 24 postes
TTRA_99 Temps partiel (personnes en emploi)
EMP_99 Type de contrat
ANRE_99 Ancienneté de la recherche d'emploi (personnes sans emploi)
TA_99 Type d'activité (personnes en emploi)



IN99
MOCO_99
M_99

Indicateur de nationalité
Mode de cohabitation
Situation matrimoniale



Annexe 2 - Format des variables

```
/* PART_P */
"1"="Présidentielles : vote aux 2 tours"
"2"="vote au 1er tour"
"3"="vote au 2e tour"
"4"="pas de vote"
"9"="problème" ;

/* PART_L */
"1"="Législatives : vote aux 2 tours"
"2"="vote au 1er tour et pas de 2d tour"
"3"="vote au 1er tour"
"4"="vote au 2e tour"
"5"="pas de vote (2 tours)"
"6"="pas de vote (1 tour)"
"9"="problème";

/* PART_P */
"1"="Municipales : vote aux 2 tours"
"2"="vote au 1er tour et pas de 2d tour"
"3"="vote au 1er tour"
"4"="vote au 2e tour"
"5"="pas de vote (2 tours)"
"6"="pas de vote (1 tour)"
"9"="problème";

/* PARTICIP02 */
"11"="quatre sur quatre"
"12"="trois sur trois"
"21"="Tout sauf 1er tour présidentielles (3 votes)"
"22"="Tout sauf 2e tour présidentielles (3 votes)"
"23"="Tout sauf 1er tour législatives (3 votes)"
"24"="Tout sauf 2e tour législatives (3 votes)"
"31"="2 votes : uniquement les présidentielles"
"32"="2 votes : uniquement les législatives"
"33"="2 votes : un seul tour de chaque élection"
"41"="Seulement le 1er tour présidentielles"
"42"="Seulement le 2e tour présidentielles"
"43"="Seulement le 1er tour législatives"
"44"="Seulement le 2e tour législatives"
"50"="Aucune participation"
"99"="Problème";

/* PART_S02 */
"1"="Vote systématique"
"2"="Vote à tous les tours sauf un"
"3"="Vote deux fois"
"4"="Vote une fois"
"5"="Aucune participation"
"9"="Problème";

/*ZUS99*/
"0"="non"
"1"="en ZUS (RP99)";

/*IN99*/
"1"="Français de naissance"
"2"="Français par acquisition"
"3"="Etrangers (RP99)"
"b"="Non réponse à la question";

/*ANRE_99*/
"b"="n'est pas chômeur en 1999"
```



```
"2"="cherche un emploi depuis moins d'un an"  
"3"="cherche un emploi depuis plus d'un an"  
"9"=" ancienneté de la recherche non précisée";
```

```
/* NET99*/  
"1"="Primaire (RP99)"  
"2"="Collège, CAP, BEP"  
"3"="Lycée"  
"4"="Supérieur"  
"b"="Non réponse à la question";
```

```
/* ETUD99*/  
"1"="Inscrits en études (RP99)"  
"2"="Non"  
"b"="Non réponse à la question";
```

```
/*CS24_99*/  
"10"="Agriculteurs exploitants"  
"21"="Artisans"  
"22"="Commerçants"  
"23"="Chefs d'entreprise"  
"31"="Professions libérales"  
"32"="Cadres (public et assimilé)"  
"36"="Cadres d'entreprises"  
"41"="Prof. intermédiaires (public et assimilé)"  
"46"="Prof. intermédiaires d'entreprises"  
"47"="Techniciens"  
"48"="Contremaîtres"  
"51"="Employés admini.(public)"  
"54"="Employés admini.(privé)"  
"55"="Employés de commerce"  
"56"="Emp. de services aux particuliers"  
"61"="Ouvriers qualifiés"  
"66"="Ouvriers non qualifiés"  
"69"="Ouvriers agricoles"  
"71"="Anciens agriculteurs exploitants"  
"72"="Anciens artisans, commerçants,..."  
"73"="Anciens cadres et prof. inter."  
"76"="Anciens employés et ouvriers"  
"81"="Chômeurs n'ayant jamais travaillé"  
"82"="Inactifs divers";
```

```
/*JEUNINS */  
1="lère inscription fin 2006"  
0="non";
```

```
/*TTRA_99*/  
"b"="sans objet"  
"1"="temps complet"  
"2"="temps partiel, plus d'un mi-temps"  
"3"="temps partiel, à mi-temps ou moins";
```

```
/*TA_99*/  
"11"="actif ayant un emploi"  
"12"="chômeur"  
"13"="contingent"  
"21"="ancien actif"  
"22"="élève, étudiant"  
"23"="autre inactif";
```

```
/*M_99*/  
'1'="célibataire"  
'2'="marié ou remarié"  
'3'="veuf "  
'4'="divorcé";
```

